

SECTION1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique	: Substance
Nom	: Petrolatum
Nom commercial du produit	: Petrolatum
No CE	: 232-373-2
n° CAS	: 8009-03-8
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119490412-42-0011
Code du produit	: 415 SDS#PbR0225
Synonymes	: Bright Stock

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/préparation	: Fabrication de substances Semi-produit Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement Revêtements Fabrication de produits en caoutchouc. Carburants Lubrifiant Fluides fonctionnels Liant Agrochimiques Substances chimiques de laboratoire Utilisation par le consommateur Agent de démoulage.
---	--

1.2.2. Usages déconseillés

Pas de donnée fiable disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Petrobras International Braspetro B.V. – PIB BV
Prins Bernhardplein 200, 1097 – JB Amsterdam
The Netherlands

Toutes les communications doivent être adressées exclusivement à l'adresse suivante:

Petrobras Europe Ltd
4th Floor, 20 North Audley Street
London W1K 6WL – United Kingdom
Fax number: +44(0) 20 7355 8750
E-mail: reach@petrobras.com.br

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence	: En cas d'urgence chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, les services de CHEMTREC sont joignables 24 heures sur 24 aux États-Unis et au Canada: 1-800-424-9300 En dehors des États-Unis et du Canada (les appels en PCV sont acceptés): 1-703-527-3887
------------------------	---

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hôpital Civil BP 426 F-67091Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028Zurich	+41 1 251 51 51

SECTION2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Carc. 1B H350

Termes exacts des phrases H, voir sous section 16.

2.1.2. Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Non classifié

2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Dégagement possible de vapeurs irritantes. Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer: migraine, nausées, vertiges.

Petrolatum

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques (CLP) :



GHS08

CLP Mention d'avertissement : Danger
Consignes en cas de danger (CLP) : H350 - Peut provoquer le cancer.
Consignes de sécurité (CLP) : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans

2.2.2. Etiquetage selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

SECTION3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Pétrolatum	(n° CAS)8009-03-8 (No CE)232-373-2 (Numéro d'identification UE)649-254-00-X	100	

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Pétrolatum	(n° CAS)8009-03-8 (No CE)232-373-2 (Numéro d'identification UE)649-254-00-X	100	

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler aussitôt un médecin.
Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas provoquer de vomissement. Demander immédiatement conseil à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer: migraine, nausées, vertiges.
Symptômes/lésions après inhalation : Les vapeurs sont irritantes pour les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses. Le produit en fusion adhère à la peau et provoque des brûlures.
Symptômes/lésions après contact oculaire : Aucun danger significatif. Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

In case of skin or eye contact with the heated product, wash with cold water and remove the solidified product with vegetable or mineral oil.

Petrolatum

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: : dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche, mousse. Brouillard d'eau.
Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Utiliser un agent d'extinction aqueux avec précaution afin d'éviter la formation de mousse ou une explosion de vapeur. Produits de combustion dangereux. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO_x). hydrocarbures.

Réactivité : Aucun connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte incendie : Refroidir citernes/fûts à l'eau pulvérisée/mettre à l'abri.
Equipements de protection des pompiers : En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Cf. chapitre 8.

SECTION6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Cf. chapitre 8.

Procédures d'urgence : Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Cf. chapitre 8.

Procédures d'urgence : Eliminate all sources of ignition, avoid sparks, flames and do not smoke in risk area. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eloigner le personnel superflu. Eviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour rétention : Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Procédés de nettoyage : Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Mettre l'absorbant utilisé dans des sacs scellés et contacter une entreprise spécialisée dans le traitement des rejets. Recueillir le produit dans un récipient de secours : - convenablement étiqueté. Lorsque le produit est à l'état liquide (chauffé), il doit être refroidi avec de l'eau afin de se solidifier. Ne pas enlever avec les ordures ménagères.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter toute exposition inutile. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

mesures techniques: : Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Condition(s) de stockage : Store in cardboard boxes with 25 kg in tank truck. Non comburant selon les critères CE. Conserver à l'abri de la lumière. Stocker à une température ne dépassant pas 84°C.

Matériaux incompatibles : Oxydants puissants. Peroxydes. Chlorates. chromic acid.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Petrolatum (8009-03-8)		
Italy - Portugal - USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ Paraffine.

Petrolatum

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Expositions should be minimized in accordance with good industrial hygiene practices. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Équipement de protection individuelle : Lunettes bien ajustables. Gants.



Protection des mains : Gants de protection en PVC.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.

Protection voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	: Solide
Apparence	: à température ambiante. solide.
Couleur	: marron clair.
Odeur	: Néant.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Non applicable
Point de fusion	: 77 °C
Point de solidification	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 219.9-720 °C
Point d'éclair	: 161 °C ASTM D 92
Vitesse d'évaporation rel. à l'acétate butylique	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0.83 g/cm ³ at 90°C
Solubilité	: Soluble dans le toluène. 14.5g/100g at 20°C. Eau: insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: 16.5 cSt à 100 °C

9.2. Autres informations

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun connu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Peroxydes. chromic acid. Chlorures.

10.6. Produits de décomposition dangereux

low molecular weight hydrocarbons. Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

Petrolatum

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Carcinogénéité : Peut provoquer le cancer.
- Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles : Des concentrations élevées de vapeurs peuvent provoquer: migraine, nausées, vertiges. Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses. Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.
- Autres informations : IP 346 <3.0%.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Ecologie - général : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de donnée fiable disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de donnée fiable disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de donnée fiable disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas de donnée fiable disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Législation régionale (déchets) : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de donnée fiable disponible.

15.1.2. Directives nationales

Non classé comme dangereux selon les critères de la directive 67/548/CEE et/ou directive 1999/45/CE

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 16: Autres informations

- Sources de données : PETROBRAS. FDS.
- Abréviations et acronymes : ASTM - American Society for Testing and Materials . CLP - Classification, l'étiquetage et l'emballage. CSR: Rapport de sûreté chimique. EC: Communauté Européenne. EEC: Communauté Économique Européenne. GHS - Système général harmonisé. REACH: L'Enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances. SDS - Fiche de données de sécurité.

Teneur en taux de R-, H- et EUH:

Carc. 1B	Cancerogénité Catégorie 1B
H350	Peut provoquer le cancer.

Les informations données dans cette fiche signalétique de sécurité de produit sont basées sur les connaissances actuelles et sont considérées comme étant complètes et exactes. Elles décrivent le produit aux seules fins d'exigences sanitaires, sécuritaires et environnementales, et ne doivent en conséquence être utilisées qu'à titre indicatif. Les données se rapportent à un produit spécifique et peuvent ne pas être valides pour une utilisation en association avec d'autres produits. Il est du devoir de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de manière sûre et de se conformer aux lois et réglementations applicables. Petrobras décline toute responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'une utilisation anormale ou du non-respect des pratiques recommandées.